

# **PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE Association ESCALADE AILLANTAIS du 12 mai 2022**

**Début de séance à 20h10**

**Marc Galan préside la séance.**

**Béatrice Simonin en est la secrétaire.**

## **PRESENTS**

### **Adhérent(e)s de l'association présents :**

Le président : Marc Galan , le trésorier : David Mesnard , membre du comité directeur : Béatrice Simonin ,  
membre du comité directeur : Christophe Charrier, David Perchiot, Gisèle Maury, M. Bouchacourt, Laurence  
Barbault, Olivier, Florent, Théo, Karen Ardelet, Christophe Ardelet, Christophe Charrier

### **Elus présents :**

Monsieur Dias Goncalves, maire de Montholon  
Monsieur Novak, délégué aux associations de la mairie de Montholon  
Monsieur Mallard, conseiller de la mairie de Montholon  
Monsieur le président de la Communauté de Communes de l'Aillantais en Bourgogne

### **Membres représentés par Marc Galan (par pouvoir):**

Virginie Favrot, Stéphanie Oliviera Da Cunha, carine Conches, Mylène Rolland, Françoise Lachenal, sandra  
Gillet, Mathieu Godart, Johanne Laguillaumie, Mélanie Deffressigne, Jean-Christophe Poey, sandrine  
Dumont, Camille Henry, Julie Chevalier, Sophie Galan

## **EXCUSE(E)S**

Julie Chevalier (secrétaire)  
Monsieur Aomar (président de CCAB)

# REMERCIEMENTS

Nous remercions la Communauté de Communes de l'Aillantais en Bourgogne pour le prêt du gymnase et leur présence lors de la mise en place de l'association (soutien financier pour l'achat du matériel indispensable). Nous les remercions aussi d'avoir payé la première installation des prises effectuée par le comité territorial de la FFME de l'Yonne.

Le président remercie tout particulièrement les membres de la CCAB de la confiance qu'ils lui ont accordé lors pour la création du mur d'escalade.

Nous remercions la mairie de Montholon de son soutien financier pour l'achat du matériel indispensable lors de la création de l'association.

Nous remercions le comité territorial d'escalade de la FFME pour leur aide financière continue et conséquente pour la tarification des prestations effectuées par monsieur Calmus, professionnel de l'escalade (remise de 62%)..

Nous remercions l'entreprise AUTOVISION de son aide financière pour l'achat du matériel indispensable lors de la création de l'association.

Le président remercie les bénévoles de l'association qui s'investissent dans le fonctionnement de celle-ci (Christophe Charrier, David Mesnard, Julie Chevalier et Béatrice Simonin).

Le président se réjouit de la confiance que lui accordent les enseignants de sport et l'administration du collège. En effet, ces derniers acceptent les propositions d'aménagement du mur d'escalade effectués par l'association (aménagements réfléchis pour convenir aussi à des cours avec des collégiens et des écoliers).

Le président remercie les adhérentes et les adhérents qui accordent leur confiance aux bénévoles de l'association pour la gestion et l'animation de celle-ci.

# RAPPORT MORAL ET ACTIVITES

## ADHÉRENTS ET CRÉNEAUX

Nous accueillons actuellement 42 adhérents mineurs et 23 adhérents adultes (soit 65 adhérents en tout). Moitié femme moitié hommes pour les adultes et comme pour les mineurs. Les adhérents sont des débutants pour la très grande majorité. Le club répond donc à un développement de l'escalade dans l'Aillantais.

Pour les mineurs, trois séances hebdomadaires au gymnase sont mises en place les mardis soirs.

Les adultes viennent les mardis et jeudis soirs. La saison prochaine, nous aurons certainement plus d'adultes. J'ai eu plusieurs messages en ce sens. Aussi, le club étant de plus en plus connu, nous avons encore chaque mois une ou deux nouvelles inscriptions adultes pour la saison en cours.

Les mardis, un professionnel de l'escalade du comité territorial de la FFME s'occupe de l'encadrement des jeunes et d'un des créneaux adultes (Pascal Calmus). Marc Galan anime avec lui les deux premiers créneaux pour mineurs. Aussi, lors des sorties en falaise, monsieur Calmus assure l'encadrement et apporte le matériel nécessaire (casques spécifiques et grandes cordes que nous ne possédons pas encore).

D'ailleurs, des sorties aux falaises du Bois du Parc ont été organisées en mars. Celle pour les adultes a du être annulée à cause de la météo. En mai et juin, il y aura des séances en falaise tous les lundis soirs au Bois du Parc sont organisées pour les adultes.

Le retour des adhérents est positif. Ils sont satisfaits de l'encadrement et des encadrants. Ils apprécient notamment la dynamique de la création de voies d'escalade (pourtant freinée par un nombre de prises un peu restreint) et les encadrants. De nombreux jeunes ont trouvé dans l'escalade une activité sportive qui les motive et intéresse (pas tous bien entendu).

## LES INITIATEURS BÉNÉVOLES

En plus de monsieur Calmus, il y a 3 actuellement initiateurs bénévoles brevetés pour l'escalade dans l'association : Marc Galan, David Mesnard et Christophe Charrier. Ils s'occupent de l'encadrement du créneau adultes des jeudis et durant les vacances scolaires. Il y aura un quatrième initiateur la prochaine saison. C'est un très bon nombre pour un jeune club de notre taille.

En plus de cela, ces initiateurs effectuent le petit entretien du mur (resserrage régulier, ...), la surveillance du bon état des EPI (cordes, harnais,...) et des ouvertures de nouvelles voies (changement de place régulier des prises pour inventer de nouvelles voies ou placement de petites étiquettes pour marquer de nouvelles voies).

## COMITE DIRECTEUR

Quatre des membres originels du comité directeur ont démissionné car ils ont déménagé ou ont été amenés à ne pas pratiquer l'escalade cette année. Conformément aux statuts, le président a désigné quatre personnes pour en assurer l'intérim jusqu'à la prochaine Assemblée Générale. Nous procéderons à leur élection tout-à-l'heure.

## PARTENARIAT COLLÈGE / ASSOCIATION

L'association travaille de concert avec les enseignants du collège. Ce que nous mettons en place sur le mur est aussi pensé en fonction des besoins des collégiens.

Des conventions pour l'achat et l'utilisation de matériel sont mises en place entre l'association et le collège. Ceci porte essentiellement sur les cordes du mur, les dégaines (sangles avec mousquetons accrochés au mur), des prises et des volumes.

# RAPPORT FINANCIER

## de février 2021 à mai 2022

(avec prévisions jusqu'à fin août 2022)

### ENTREES

- **11 250 euros depuis la création de l'association**
- **+ ? des demandes de subventions en cours**
- **9000 euros de valorisation du bénévolat**

#### 1. SUBVENTIONS et DONS :

**2225 euros versés à l'association**  
(+ prêt du gymnase)

En 2021, la CCA nous a octroyé une subvention de 1500 euros l'année dernière pour les équipements de base.	1500
La mairie de Montholon nous a donné 500 euros pour cela aussi.	500
Des demandes de subventions ont été déposées cette année (CCAB, mairie de Montholon, Conseil Départemental, FDVA, FFME, ANS).	? peut-être à venir
Don du comité territorial (participation au frais de de formation des initiateurs)	65
Don de 100 euros de l'entreprise AUTOVISION	100
Don de 60 euros de particuliers	60

#### 2. COTISATIONS : 8450 euros

Payé par les adhérents (pour cotisation, assurance et licence FFME) (Part pour le club : 5650 euros)	8550
---	------

#### 3. PARTICIPATION DU COLLEGE : 380 euros

Pour l'achat de prises, vis et cordes (moitié club/moitié collègue)	380
---	-----

#### 4. VENTE DE MAGNESIE LIQUIDE : 95 euros

#### 5. VALORISATION DU BENEVOLAT : 9000 euros

- Estimé à 9000 euros depuis la création du club, sans compter le temps passé à l'aide apportée à la création du mur d'escalade auprès de la CCAB (création des plans du mur, suivi auprès du fabricant, liens établis avec le collègue,...)

## **SORTIES au 12 mai 2022**

- **8400 euros**
- **9000 euros de valorisation du bénévolat**

1. **PRESTATION DU COMITE TERRITORIAL (encadrement) : 1600 euros** au 12 mai.  
**Il restera 1250 euros** pour terminer la saison) donc 2850 euros sur toute la saison.

2. **ASSURANCES ET LICENCES : 3400 euros**

3. **MATERIEL : 3140 euros**

d'escalade (baudriers, cordes, système d'assurage, mousquetons)	1550
d'équipement du mur (prises, relais pédagogiques, vis, étiquettes,...)	840
pédagogique pour les séances (foulards, chronomètre, balles en mousse, lasers, médailles,...)	150
d'équipement du local et outillage (cantines pour les assurances, étagères, visseuses, mèche à façonner, clés allen, brosses, perche,...)	600

4. **FORMATION CONTINUE DE BENEVOLES : 110 euros**

5. **ACHAT POUR CESSION aux adhérents (magnésie liquide) : 100 euros**

6. **FRAIS ADMINISTRATIFS (timbres, tampons, frais de port,...) : 50**

## SITUATION BANCAIRE au 12 mai 2850 euros

**Mais il y a des dépenses obligatoires prévues avant la prochaine saison : 2000**

pour terminer de financer l'encadrement du comité jusqu'à fin juin (nous payons la prestation 17 euros de l'heure au lieu de 45 euros grâce à une réduction accordée par le comité territorial d'escalade de l'Yonne)	1250
participation à l'achat des dégaines du mur à rembourser au collège	325
Provisions annuelles pour le remplacement futur des cordes, harnais et dégaines (matériel soumis à usure)	300
adhésion à la fédération pour la prochaine saison	125

**D'autres achats très importants pour maintenir le club vivant sont à prévoir dès que possible**

renouvellement de l'ouverture des prises en novembre (coût de 400 euros partagé avec le collège)	200
deux grigris et mousquetons	160
3 crash-pads pour des sorties à Fontainebleau	600
acheter des prises, des volumes et des vis (partenariat avec le collège pour les prises et vis) : plusieurs milliers d'euros car manque certain de prises et de volumes (partenariat avec le collège pour cela).	Plusieurs milliers d'euros Achat sur plusieurs années
Quelques harnais supplémentaires (5)	225

## SUBVENTIONS DEMANDEES durant la saison 2021/2022

**La faisabilité de ces achats dépendra des subventions accordées au club. Des subventions ont été demandées depuis décembre 2021 :**

- de fonctionnement et d'investissements à la CCAB pour 2022 : refusée (1500 euros pour de l'investissement versés en 2021)
- de fonctionnement et d'investissement à la mairie de Montholon : en cours d'étude
- une de fonctionnement et deux d'investissement au conseil départemental de l'Yonne : en cours d'étude
- une de fonctionnement et deux d'investissement au Fond de Développement de la Vie Rurale : en cours d'étude
- de création de club à la FFME : en cours d'étude
- de fonctionnement et d'investissement à l'Agence Nationale du Sport : en cours

Le budget est approuvé par l'assemblée.

# PROJETS

- s'assurer les prestations du Comité départemental (conseils donnés et encadrement de séances au gymnase et en falaise par Pascal Calmus)
- mettre en place des sorties en falaise et sur les blocs de la forêt de Fontainebleau.

Difficultés à cela :

- le club n'a pas le matériel nécessaire (casques, cordes, crash-pads). Mais nous avons la possibilité de solliciter monsieur Calmus du comité territorial qui apporte le matériel pour une prestation au tarif compétitif (car subventionné à 62% par le comité territorial d'escalade). Le club compte acheter des crash-pads dès que possible pour Fontainebleau (le comité n'en a pas et les sorties à Fontainebleau sont faisables sans Pascal Calmus).
  - Monsieur Calmus est déjà très pris les week-ends
  - Dans l'association, seul Marc Galan a les brevets pour encadrer en extérieur. Avec quelques crashpads, ce sera possible à Fontainebleau.
- Enseigner une escalade éthique et durable aux adhérents : respect des sites d'escalade, de la faune (nidification des faucons,...), de la flore, de la roche et minimisation de l'impact carbone (covoiturage,...)
  - pousser en avant le partenariat collège/association
  - aider l'école dans son utilisation du mur
  - amener les adhérents à devenir des grimpeurs plus autonomes (notamment pour qu'ils puissent escalader régulièrement en extérieur et diffuser l'escalade dans la communauté)
  - augmenter le nombre d'adhérents adultes (ce sera très certainement le cas en septembre prochain si je me base sur des messages reçus et la dynamique que j'observe)
  - faire vivre le mur au jour le jour :
    - modifier l'emplacement des prises pour créer de nouvelles voies régulièrement
    - "tout refaire" au moins une fois par an (aussi pour effectuer le nettoyage annuel de toutes les prises)
    - équiper le mur de nouvelles prises et volumes (à acheter et installer)
  - former des adhérents pour qu'ils prennent une part active à l'encadrement (aussi par des formations au sein du club et des formations fédérales). Ainsi, l'association sera plus solide face au temps et aux imprévus
  - faire de petites opérations type maillots du club, photos,...

## **ELECTION DE QUATRE MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR**

Depuis janvier, le comité directeur compte quatre membres provisoires désignés par le président du fait de la non-inscription des quatre membres originels pour raisons personnelles étrangères à l'association (déménagements, grossesse, COVID).

Aujourd'hui, il nous faut élire quatre adhérents pour devenir membre du comité directeur.

Se présentent :

- Julie Chevalier
- David Mesnard
- Christophe Charrier
- Béatrice Simonin

Après vote, Julie Chevalier, David Mesnard, Christophe Charrier et Béatrice Simonin sont élus membres du comité directeur à l'unanimité.

## QUESTIONS DIVERSES

**Monsieur DIAS GONCALVES demande quelques précisions sur le montant de la cotisation et la fixation de celui-ci.**

Monsieur Galan indique que le tarif comprend :

- la cotisation à l'association
- les assurances
- la licence FFME

Monsieur Galan s'est basé sur les tarifs des clubs d'escalade alentours tout en vérifiant que le projet serait viable financièrement. Hormis cela, les principales contraintes sur le tarif sont :

- l'achat de matériel (harnais, cordes, prises,...), son entretien et son remplacement régulier (EPI)
- la présence d'un professionnel de l'escalade pour l'encadrement (surtout pour les plus mineurs)
- des groupes restreints en nombre (12, 14 et 14 pour les mineurs) du fait des exigences d'encadrement et de sécurité imposées par l'activité (activité à risques).

Heureusement, l'association étant affilié FFME (fédération ayant délégation de l'Etat), les prestations du professionnel sont subventionnées à plus de 60% par le comité territorial de la FFME. La cotisation serait sans cela bien supérieure.

**Monsieur Mallard demande quelques précisions sur la nature du partenariat avec le collège de La Croix de l'Orme**

Monsieur Galan indique que ce partenariat se passe bien, que l'entente avec les enseignants et l'administration du collège est bonne.

Ce partenariat repose essentiellement sur une mutualisation d'achats relatifs au mur (achat de prises, de cordes et de dégaines) ou de prestations relatives au mur (ouverture annuelle des voies). Ceci est effectué en concertation avec les enseignants d'EPS du collège.

Une partie des ouvertures de voies effectuées par l'association est pensée pour convenir aux collégiens (débutants escaladant en basket pour beaucoup).

L'association a proposé une aide aux enseignants du collège concernant la connaissance des techniques d'escalade et une aide à l'encadrement de séances le mercredi matin. Les enseignants du collège n'en ont pas manifesté le besoin pour mener leurs séances à bien au sein du collège. Ils savent cependant que l'association fera de son mieux pour répondre présente si besoin.

**Séance levée à 21h30**

**Marc Galan**  
Président de l'association  
Président de la séance

Montholon, le 12 mai 2022



**Béatrice Simonin**  
Membre du comité directeur  
Secrétaire de séance

Montholon, le 12 mai 2022

